

3600

Bilan simplifié de la section INDRE pour l'année 2023

Bilan simplifié avant répartition des organisations syndicales

Bilan simplifié avant répartition							
actif	N			N-1	Passif	N	N-1
	Brut	Amortissement et dépréciation	net	net			
Actif immobilisé(1)	2665	1327	1338	0	Fonds syndicaux	16305	16305
actif incorporel	0	0	0	0	Réserves	0	0
actif corporel	2665	1327	1338	0	report à nouveau	11200	11322
actif financier	0	0	0	0	Résultat	-55	-122
					Total(1)	27450	27505
Actif circulant(2)	0	0	0	0	Provisions(2)	0	0
stock et fournitures	0	0	0	0	Fonds dédiés(3)	0	0
créances	0		0	0	dettes financières	0	0
Disponibilités(3)	26112		26112	27505	Dettes diverses	0	0
					Total(4)	0	0
Comptes de régularisation(4)	0			0	Comptes de régularisation(5)	0	0
total(1+2+3+4)	28777	1327	27450	27505	total(1+2+3+4+5)	27450	27505

Compte de résultat simplifié des organisations syndicales

Compte de résultat simplifié					
Charges	Exercice N	Exercice N-1	Produits	Exercice N	Exercice N-1
Charges d'exploitation(1)	10326	10270	Produits d'exploitation(1)	10026	10200
achats	1142	1196	Cotisations	7902	8396
autres charges externes	0	0	Subventions	1820	1220
autres services extérieurs	3707	3091	Autres produits	0	20
Impôts et taxes	171	118	Transfert de charges	304	563
Charges de personnel	0	0	Reprises des amortissements et provisions	0	0
Autres charges	4906	5621			
Dotations aux amortissements et provisions	401	244			
Charges financières(2)	0	0	Produits financiers(2)	245	89
Charges exceptionnelles(3)	0	150	Produits exceptionnels(3)	0	10
Engagements à réaliser sur contribution de financement(4)		0	Contribution de financement		
			report des ressources non utilisés		0
			des exercices antérieurs(4)	0	
total(1+2+3+4)	10326	10420	total(1+2+3+4)	10271	10298
Solde créditeur: Excedent	0		Solde débiteur: Déficit	-55	



ANNEXE DES COMPTES

FO COM Syndicat de l'INDRE (36).

Exercice clos au 31 décembre 2023.

Les informations ci-après constituent l'annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31 décembre 2023 dont le total est de 27450 euros et au compte de résultat de l'exercice dégageant un déficit de 55 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois couvrant la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2023.

1 : PRINCIPES COMPTABLES, MÉTHODES D'ÉVALUATION

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base qui ont pour objet de fournir une image fidèle du Syndicat.

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,

Spécificité liée à la comptabilisation des cotisations

Le fait générateur de la cotisation est constaté lors de l'encaissement effectif de la cotisation. Il en est de même de la comptabilisation des produits relatifs aux prestations annexes à la cotisation.

2 : INFORMATIONS RELATIVES AUX POSTES DE BILAN

Immobilisations incorporelles et corporelles

Méthodes de calcul des dépréciations : **aucune**

Valeur brute

Les immobilisations incorporelles et corporelles ont été évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises, ristournes et escomptes de règlement.

Les amortissements sont calculés suivant les modes et les durées ci-dessous :

	Durée d'utilisation	Mode d'amortissement
Logiciel	1 an	Linéaire
Aménagement terrain et constructions	5 ans	Linéaire
Matériels de transport	5 ans	Linéaire
Matériels de bureau et informatique	3 ans	Linéaire
Mobilier de bureau	10 ans	Linéaire

Disponibilités

Les sommes disponibles en banque ou en caisse ont été valorisées à leur valeur nominale.

3 : FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Aucune dépense importante n'est à signaler.

4 : ÉVÉNEMENTS POSTERIEURS A LA CLÔTURE

Aucun évènement significatif à la clôture n'est à signaler.

5 : RESSOURCES DE L'ANNÉE

Ressources à retenir pour la détermination des seuils.

- Voir document annexe

6 : CONTRIBUTIONS PUBLIQUES DE FINANCEMENT

Préciser si subventions de l'état ou des collectivités ou Néant si aucune.

NEANT.

7 : ACTIONS DE SOLIDARITÉ DES ORGANISATIONS SYNDICALES

Dans le cadre de ses actions de solidarité, il a été accordé dans l'exercice par notre syndicat des aides pour un montant de 0 euros.

NEANT si 0 euro.

8 : CONTRIBUTIONS EN NATURE

Les mises à disposition de personnes dont bénéficie le syndicat représentent :

- 1 salarié dont :
- 1 Agent de maîtrise (Secrétaire Départemental). Grade de I13

Bilan des ressources de la section INDRE pour l'année 2023

Ressources de l'année 2023	
Cotisations reçues.....	7 901,61 €
Reversement de cotisations.....	4 793,72 €
Subventions reçues.....	1 820,00 €
Autres produits d'exploitation perçus.....	0,00 €
Produits financiers perçus.....	244,61 €
Total des ressources.....	5 172,50 €

